



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'ÉCONOMIE BLEUE
ET DU DOMAINE,
en charge de la recherche

N° 2194 / MED / DBS / ZOO

DIRECTION DE LA BIOSECURITE
CELLULE ZOOSANITAIRE

Faa'a, le 28 DEC. 2021

Le Directeur

Affaire suivie par :
Manoa Guillots

Note informative aux importateurs

Objet : Influenza aviaire de haute pathogénicité en France et au Portugal et tableau récapitulatif pour d'autres pays.

Réf. :

- Loi du pays n° 2013-12 du 06 mai 2013 réglementant, aux fins de protection en matière de biosécurité, l'introduction, l'importation, l'exportation et le transport interinsulaire des organismes vivants et de leurs produits dérivés ;
- Arrêté n° 979 CM du 24 juillet 2015 modifié portant fixation de la liste des marchandises susceptibles de véhiculer des agents de maladies transmissibles des animaux et de la liste des denrées alimentaires et aliments pour animaux susceptibles de ne pas répondre aux conditions de sécurité sanitaire des aliments ;
- Chapitre 10.4. du code terrestre de l'OIE ;
- Note courte sur la situation de l'influenza aviaire en France du 23 décembre 2021 transmise par la DGAL le 27 décembre 2021 ;
- Arrêté préfectoral du 19 décembre 2021 portant déclaration d'infection d'influenza aviaire hautement pathogène dans la préfecture des Landes ;
- Arrêté préfectoral du 23 décembre 2021 portant déclaration d'infection d'influenza aviaire hautement pathogène dans la préfecture des Pyrénées-Atlantiques ;
- Note aux importateurs n° 2188 MED/DBS/ZOO du 24 décembre 2021 ;
- Rapport immédiat n° IN_153147 notifié à l'OIE le 24 décembre 2021 pour le Portugal.

Mesdames, Messieurs,

Je vous informe que, compte tenu des informations actuellement en notre possession concernant l'apparition de foyers d'influenza aviaire hautement pathogène H5N1 chez les volailles en France et au Portugal, l'importation de viandes fraîches de volailles, d'œufs et d'ovoproduits n'ayant pas subi de traitement thermique permettant la destruction des virus de l'influenza aviaire et provenant des divisions administratives Landes (40), Pyrénées atlantique (64) (France) et Leiria (Portugal), est suspendue.

Je compte sur votre entière collaboration pour veiller à la bonne application de cette mesure de protection sanitaire de la Polynésie française.

Le tableau ci-après synthétise les dates de restriction par pays et division administrative depuis un an, pour les viandes de volailles, produits à base de viande, œufs et ovoproduits n'ayant pas été soumis à un traitement thermique garantissant la destruction des virus de l'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) :

Pays	Division administrative de restriction	Dates d'élevage dans les 21 jours précédant l'abattage, d'abattage, de ponte et d'emballage limites	Virus
Allemagne	Baden-Württemberg	Entre le 28-fév-21 et le 08-juil-21	IAHP H5N8
	Basse-Saxe (Niedersachsen)	Entre le 26-oct-20 et le 22-aoû-21 A compter du 19-oct-21	IAHP H5N8 IAHP H5N1
	Bavière (Bayern)	Entre le 07-jan-21 et le 03-juin-21 A compter du 10-nov-21	IAHP H5N8 IAHP H5N5 IAHP H5N1
	Berlin	Entre le 07-fév-21 et le 29-mai-21	IAHP H5N8
	Brandebourg (Brandenburg)	Entre le 06-déc-20 et le 29-mai-21 A compter du 09-oct-21	IAHP H5N8 IAHP H5N1
	Brême (Bremen)	Entre le 01-mai-21 et le 25-juil-21	IAHP H5N8
	Mecklenbourg Poméranie occidentale (Mecklenburg-Vorpommern)	Entre le 19-oct-20 et le 14-juin-21 A compter du 17-oct-21	IAHP H5N8 IAHP H5N5 IAHP H5N1
	Rhénanie-du-Nord Westphalie (Nordrhein-Westfalen)	Entre le 11-fév-21 et le 28-juil-21 A compter du 28-oct-21	IAHP H5N8 IAHP H5N1
	Saxe (Sachsen)	Entre le 03-déc-20 et le 29-mai-21	IAHP H5N8
	Saxe-Anhalt (Sachsen-Anhalt)	Entre le 22-fév-21 et le 29-mai-21 A compter du 19-nov-21	IAHP H5N8 IAHP H5N1
	Schleswig-Holstein	Entre le 14-oct-20 et le 29-mai-21 A compter du 02-sept-21	IAHP H5N8 IAHP H5N1
	Thuringe (Thuringen)	Entre le 14-déc-20 et le 04-juin-21 A compter du 11-nov-21	IAHP H5N8 IAHP H5N1
Australie	Victoria	Entre le 03-juil-20 et le 26-fev-21	IAHP H7N7
Belgique	Anvers (Antwerpen)	A compter du 17-nov-21	IAHP H5N1
	Flandre occidentale (West-Vlaanderen)	Entre 28-oct-20 et le 29-avril-21 A compter du 13-nov-21	IAHP H5N5 IAHP H5N1
Bulgarie	Haskovo	Entre le 31-mars-21 et le 10-juin-21	IAHP H5
	Pazardzhik	A compter du 11-nov-21	IAHP
	Pleven	Entre le 13-jan-21 et le 29-mai-21	IAHP H5
	Plovdiv	Entre le 02-avr-21 et le 07-juin-21 A compter du 26-oct-21	IAHP H5 IAHP
Danemark	Hovedstaden	Entre le 02-fév-21 et le 29-mai-21	IAHP H5N8
	Midtjylland	Entre le 25-oct-20 et le 29-mai-21 A compter du 28-nov-21	IAHP H5N8 IAHP H5N1
	Sjaelland	Entre le 09-fév-21 et le 29-mai-21 A compter du 10-oct-21	IAHP H5N8 IAHP H5
	Syddanmark	Entre le 22-fév-21 et le 29-mai-21 Entre le 13-juin-21 et le 04-aoû-21	IAHP H5N8
France	Ardennes (08)	Entre le 31-déc-20 et le 29-mai-21	IAHP H5N8
	Bas-Rhin (67)	Entre le 27-mar-21 et le 29-mai-21	IAHP H5N8
	Corse du Sud (2A)	Entre le 22-oct-20 et 24-fev-21	IAHP H5N8
	Deux-Sèvres (79)	Entre le 19-nov-20 et le 20-avr-21	IAHP H5N8
	Gers (32)	Entre le 14-déc-20 et le 04-juin-21 A compter du 24-nov-21	IAHP H5N8 IAHP H5N1
	Haut-Rhin (68)	Entre le 06-fév-21 et le 24-juin-21	IAHP H5N8
	Haute-Corse (2B)	Entre le 17-oct-20 et le 24-fev-21	IAHP H5N8
	Haute Garonne (31)	Entre le 28-déc-20 et le 20-mai-21	IAHP H5N8
	Hautes-Pyrénées (65)	Entre 28-nov-20 et le 29-mai-21	IAHP H5N8
	Haute-Savoie (74)	Entre le 19-mar-21 et le 29-mai-21	IAHP H5N8
	Landes (40)	Entre le 14-nov-20 et le 29-mai-21	IAHP H5N8

		A compter du 26-nov-21	IAHP	H5N1
	Lot-et-Garonne (47)	Entre le 26-déc-20 et le 29-mai-21	IAHP	H5N8
	Nord (59)	A compter du 01-nov-21	IAHP	H5N1
	Pyrénées atlantiques (64)	Entre le 10-déc-20 et le 01-sept-21	IAHP	H5N8
		A compter du 26-nov-21	IAHP	H5N1
	Vendée (85)	Entre le 19-nov-20 et le 25-mai-21	IAHP	H5N8
	Yvelines (78)	Entre le 23-oct-20 et le 19-fev-21	IAHP	H5N8
Hongrie	Bács-Kiskun	Entre le 22-déc-20 et le 23-mai-21	IAHP	H5N8
		A compter du 26-oct-21	IAHP	H5N1
	Békés	A compter du 30-oct-21	IAHP	H5N1
	Csongrád	A compter du 31-oct-21	IAHP	H5N1
	Hajdú-Bihar	Entre le 19-mar-21 et le 03-juin-21	IAHP	H5N8
		A compter du 02-nov-21	IAHP	H5N1
	Komárom-Esztergom	Entre le 13-déc-20 et le 09-mai-21	IAHP	H5N8
	Szabolcs-Szatmár-Bereg	A compter du 02-nov-21	IAHP	H5N1
Irlande	Carlow	Entre le 18-nov-20 et le 11-mar-21	IAHP	H5N8
	Cavan	A compter du 16-nov-21	IAHP	H5N1
	Monaghan	A compter du 19-nov-21	IAHP	H5N1
Italie	Emilie-Romagne (Emilia-Romagnia)	Entre le 01-jan-21 et le 25-avr-21	IAHP	H5N8
		A compter du 13-nov-21	IAHP	H5N1
	Frioul-Vénétie julienne (Friuli-Venezia Giulia)	Entre le 29-jan-21 et le 20-mai-21	IAHP	H5N8
		A compter du 09-nov-21	IAHP	H5N1
	Latium (Lazio)	A compter du 08-oct-21	IAHP	H5N1
	Lombardie (Lombardia)	A compter du 26-oct-21	IAHP	H5N1
	Vénétie (Veneto)	Entre le 03-fév-21 et le 26-mai-21	IAHP	H5N8
		A compter du 27-sept-21	IAHP	H5N1
Japon	Akita	A compter du 20-oct-21	IAHP	H5N8
	Chiba	A compter du 14-nov-21	IAHP	H5N1
	Hiroshima	A compter du 16-nov-21	IAHP	H5N1
	Hyōgo	A compter du 27-oct-21	IAHP	H5N1
	Kagoshima	A compter du 23-oct-21	IAHP	H5N1
			IAHP	H5N8
	Kumamoto	A compter du 12-nov-21	IAHP	H5N1
	Saitama	A compter du 16-nov-21	IAHP	H5N1
	Voir rapport FUR_150738	Entre le 14-oct-20 et le 28-juil-21	IAHP	H5N8
Lituanie	Kaunas	Entre le 10-déc-20 et le 09-avr-21	IAHP	H5N8
	Taurages	Entre le 06-mai-21 et le 27-sep-21	IAHP	H5N8
Pays-Bas	Flevoland	A compter du 06-oct-21	IAHP	H5N1
	Friesland	Entre le 30-oct-20 et le 16-juil-21	IAHP	H5N8
		A compter du 24-oct-21	IAHP	H5N1
	Gelderland	Entre le 08-oct-20 et le 16-juil-21	IAHP	H5N8
	Groningen	Entre le 19-oct-20 et le 16-juil-21	IAHP	H5N8
		A compter du 18-oct-21	IAHP	H5N1
	Noord-Brabant	Entre le 29-janv-21 et le 16-juil-21	IAHP	H5N8
	Noord-Holland	A compter du 09-oct-21	IAHP	H5N1
	Overijssel	A compter du 26-nov-21	IAHP	H5N1
	Utrecht	Entre le 30-oct-20 et le 16-juil-21	IAHP	H5N8
		A compter du 01-nov-21	IAHP	H5N1
	Zuid-Holland	Entre le 31-oct-20 et le 16-juil-21	IAHP	H5N8
Pologne	Basses-Carpates (Podkarpackie)	Entre le 11-fév-21 et le 17-juin-21	IAHP	H5N8
	Basse-Silésie (Dolnoslaskie)	Entre le 27-nov-20 et le 29-mai-21	IAHP	H5N8
	Cujavie-Poméranie (Kujawsko-Pomorskie)	Entre le 16-déc-20 et le 29-juin-21	IAHP	H5N8
	Grande-Pologne	Entre le 02-nov-20 et le 23-oct-21	IAHP	H5N8

	(Wielkopolskie)	A compter du 23-oct-21	IAHP H5N1
	Lodz (Łódzkie)	Entre le 09-jan-21 et le 24-juin-21 A compter du 18-oct-21	IAHP H5N8 IAHP H5N1
	Lublin (Lubelskie)	Entre le 07-déc-20 et le 27-juil-21	IAHP H5N8
	Lubusz (Lubuskie)	Entre le 18-déc-20 et le 08-juil-21 A compter du 14-oct-21	IAHP H5N8 IAHP H5N1
	Petite Pologne (Malopolskie)	Entre le 24-fév-21 et le 02-aoû-21	IAHP H5N8
	Mazovie (Mazowieckie)	Entre le 10-nov-20 et le 24-sep-21 A compter du 12-oct-21	IAHP H5N8 IAHP H5N1
	Opole (Opolskie)	Entre le 10-fév-21 et le 30-juil-21	IAHP H5N8
	Poméranie (Pomorskie)	Entre le 12-nov-20 et le 29-sept-21	IAHP H5N8
	Poméranie occidentale (Zachodnio-Pomorskie)	Entre le 26-nov-20 et le 25-mai-21	IAHP H5N8
	Silésie (Śląskie)	Entre le 20-jan-21 et le 20-juin-21 A compter du 16-oct-21	IAHP H5N8 IAHP H5N1
	Sainte-Croix (Swietokrzyskie)	Entre le 13-jan-21 et le 18-juin-21	IAHP H5N8
	Varmie-Mazurie (Warmisko- Mazurskie)	Entre le 20-nov-20 et le 03-aoû-21 A compter du 25-nov-21	IAHP H5N8 IAHP H5N1
Portugal	Leiria	A compter du 02-déc-21	IAHP H5N1
Royaume Uni	Angleterre	Entre le 03-oct-20 et le 02-sept-21 A compter du 11-oct-21	IAHP H5N8 IAHP H5N1
	Ecosse	Entre le 18-nov-20 et le 29-mai-21 A compter du 01-nov-21	IAHP H5N8 IAHP H5N1
	Irlande du Nord	Entre le 06-déc-20 et le 29-mai-21 A compter du 06-nov-21	IAHP H5N8 IAHP H5N1
	Pays de Galles	Entre le 03-jan-21 et le 22-mai-21 A compter du 09-nov-21	IAHP H5N8 IAHP H5N1
Russie	Rostov	A compter du 20-nov-21	IAHP H5N1
Suède	Skåne	A compter du 21-nov-21	IAHP H5N1

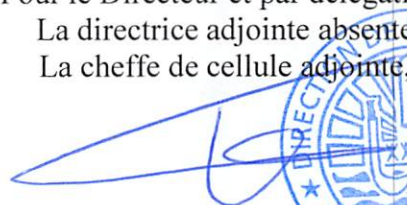
Pour rappel, les informations relatives à la situation sanitaire des pays sont destinées à faciliter les démarches d'importation pour les pays avec lesquels les échanges commerciaux avec la Polynésie française sont fréquents. Si un pays ne figure pas dans le tableau récapitulatif, cela ne signifie pas forcément qu'il est indemne de la maladie. Les informations complètes figurent sur le site internet <https://wahis.oie.int>.

Les notes aux importateurs depuis 2010 figurent sur le site internet <https://www.service-public.pf/biosecurite/import/denrees-alimentaires/importation-produits-dorigine-animale-viande-lait-miel-poisson/>.

La présente note informative remplace la note n° 2188 MED/DBS/ZOO du 24 décembre 2021.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Directeur et par délégation,
La directrice adjointe absente
La cheffe de cellule adjointe,


Claire SOMERS

